



**syndicat
national**

Document d'information n°5 sur les pensions

Il vous faudra combien d'argent comme pension?

Partie 5 de la série

La série complète des documents d'information sur les pensions se trouve dans *Pensions Manual*, 4^e édition, que vous pouvez obtenir du Syndicat national

Mise à jour: janvier 2008

Document d'information #5

Il vous faudra combien d'argent comme pension?

Il n'est vraiment pas possible de donner une seule réponse à la question à savoir combien d'argent une personne ou un couple auront besoin pour vivre confortablement et dignement durant leurs années de retraite. Chaque retraité a des niveaux de dépenses et des besoins différents. Il n'existe donc aucun moyen scientifique de déterminer le montant d'argent dont une personne aura besoin.

••• Un revenu de retraite qui dépasse le seuil de la pauvreté

Il existe un indicateur dont chaque personne qui envisage sa retraite peut tenir compte pour déterminer si son revenu de retraite atteindra le seuil de faible revenu (SFR), aussi communément appelé seuil de la pauvreté.

Le SFR est déterminé par une enquête détaillée de Statistique Canada sur les dépenses habituelles des familles canadiennes, appelée Enquête sur les dépenses des familles (EDF).

L'EDF permet de calculer les dépenses moyennes des familles canadiennes pour la nourriture, le logement et les vêtements. Le montant en question est exprimé comme pourcentage du revenu avant impôt.

Chaque année, le seuil de faible revenu est basé sur les particuliers et familles qui dépensent 20 % de plus que la moyenne des particuliers et familles pour se nourrir, se loger et s'habiller.

On dit que les personnes et familles dont les revenus sont inférieurs aux niveaux ci-dessus sont *en difficulté*. Il existe 35 types différents de seuils de faible revenu. Ils varient selon la taille de la famille et de la collectivité.

Par conséquent, une personne ou un couple doit faire en sorte que son revenu de retraite annuel atteigne au moins le SFR, compte tenu de la taille de la famille et de la collectivité.

Si le revenu de la personne ou du couple n'atteint pas le SFR, il est permis de dire qu'ils vivront dans la pauvreté pour une grande partie de leurs années de retraite.

- Les paiements de sécurité de la vieillesse (SV) et de supplément de revenu garanti (SRG) ne permettent pas de sortir du seuil de la pauvreté

La plupart des gens qui auront comme seul revenu de retraite le maximum des prestations de sécurité de la vieillesse (SV) et du supplément de revenu garanti (SRG) vivront en deçà du seuil de la pauvreté.

Une personne âgée seule peut actuellement obtenir 13 635,96 \$ par année (janvier 2008). Cela est 3 583 \$ de moins que le seuil de faible revenu pour une personne seule vivant dans un grand centre urbain, d'après Statistique Canada.

Pour un couple âgé, le revenu garanti minimum est de 23 167 \$ (janvier 2008), soit 1 723 \$ de plus que le seuil de faible revenu établi en 2006 pour une grande ville. Comme c'est aussi le cas ailleurs, les personnes seules au Canada sont en grande majorité des femmes.

- Il faut moins de revenu au moment de la retraite

L'expérience montre aussi, il ne faut pas l'oublier, que les travailleurs ont habituellement besoin de moins de revenu durant leurs années de retraite, et ce pour plusieurs raisons :

- Ils n'ont plus de cotisations à verser pour le RPC ou le RRQ ou l'assurance-emploi.
- Ils n'ont plus de cotisations à verser à un régime de pension.
- Les exemptions d'impôt sur le revenu des particuliers augmentent à 65 ans (sauf pour la récupération basée sur un examen des ressources pour les personnes qui ont un revenu plus élevé).
- De nombreuses dépenses personnelles, comme des paiements hypothécaires, des primes d'assurance-vie, les vêtements de travail, les déplacements au travail et des dépenses pour enfants, peuvent être réduites ou disparaître complètement.
- Les personnes de plus de 65 ans jouissent de certains avantages, comme des frais moins élevés pour le transport public.

Par contre, de nombreux travailleurs peuvent se retrouver à la retraite plus tôt qu'ils l'avaient prévu, suite habituellement à une réduction du personnel de leur employeur (compagnie ou gouvernement). Ils peuvent alors se

Document d'information #5 / Il vous faudra combien d'argent comme pension?

retrouver avec des économies beaucoup moins élevées que prévu. De plus, ils devront alors compter sur leurs économies de retraite pour un plus grand nombre d'années.

Même dans les cas où les travailleurs prennent leur retraite au moment prévu, leur train de vie pourrait changer à la retraite, de telle sorte que d'autres dépenses pourraient remplacer des dépenses reliées au travail. Une personne retraitée pourrait voyager plus ou avoir plus de temps pour des loisirs favoris, par exemple.

Il faut aussi penser au niveau réduit des services reliés à plusieurs programmes gouvernementaux et au fait que de nombreuses personnes âgées, comme chacun et chacune de nous, auront à payer un plus grand nombre de frais d'utilisation durant leurs années de retraite.

••• Où obtiendrez-vous l'argent qu'il faut?

On dit habituellement que votre revenu de pension de toutes provenances devrait être de 70 % environ de vos gains d'avant votre retraite si vous voulez garder le même niveau de vie après votre retraite. Prenons le cas d'une personne dont le maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) est de 44 900 \$. Le MGAP est établi chaque année par le gouvernement fédéral d'après la moyenne des salaires au Canada. Selon cette formule, la personne aura besoin de 70 % de 44 900 \$, soit de 31 430 \$ par année, après sa retraite.

Supposons que la même personne a pris sa retraite en janvier 2008 en obtenant le maximum de prestation de sécurité de la vieillesse (SV), soit 502,31 \$ par mois (ou 6 027,72 \$ par année), et le maximum du régime de pensions du Canada ou de la régie des rentes du Québec, soit de 884,58 \$ par mois (ou 10 614,96 \$ par année). [Voir le Document d'information *Bref historique des pensions au Canada.*]

Comme le tableau suivant permet de le constater, pour obtenir un taux de remplacement de 70 % le travailleur devra trouver 14 790,06 \$ en se basant sur ses gains d'avant la retraite – soit presque 1 235,50 \$ chaque mois, sans exception, à partir d'une autre source.

Document d'information #5 / Il vous faudra combien d'argent comme pension?

Remplacement de 70 % du revenu annuel
de 44 900 \$ d'avant la retraite

Source de revenu*	En dollars	Pourcentage du revenu (de \$44,900) d'avant la retraite
Sécurité de la vieillesse	6 027,72 \$	13,42 %
Régime/pensions/Canada	10 614,96 \$	23,64 %
Partie basée sur la pension au travail (et ou) des épargnes privées	14 787,32 \$	32,94 %
Totaux*	31 430,00 \$	70,0 %

Basé sur les taux en vigueur le 1^{er} janvier 2008

Il existe en réalité seulement deux autres sources de revenus dans lesquelles un travailleur retraité peut puiser, soit le régime de pension de son milieu de travail et ses propres économies. N'oubliez pas non plus, comme cela est mentionné dans le chapitre précédent de *Pensions Manual*, que moins de 40 % des travailleurs font partie d'un régime de pension de leur milieu de travail.

Les travailleurs qui ne font pas partie d'un régime de pension de leur milieu de travail doivent accumuler des économies avant leur retraite, habituellement dans un régime enregistré d'épargne-retraite (REER).

Prenons le cas d'un travailleur de 30 ans qui compte se retirer à 65 ans. Il devra accumuler combien d'épargne-retraite afin de pouvoir compter sur un revenu annuel de 14 787,32 \$ (soit 32,94 % du montant de 44 900 \$ mentionné plus haut)?

Il faut d'abord tenir compte des trois suppositions suivantes :

- *L'espérance de vie après 65 ans* – au Canada, un homme de 65 ans vit en moyenne jusqu'à 81 ans. Quant à une femme de 65 ans, son espérance de vie est jusqu'à 85 ans ;

Document d'information #5 / Il vous faudra combien d'argent comme pension?

- le *taux de rendement annuel* que les épargnes privées rapporteront durant les années de retraite – le taux supposé pour le calcul ci-dessous est un rendement annuel de 6 % sur le solde des économies ; et
- le *taux d'inflation annuel* pour faire en sorte que la valeur du revenu de 14 787,32 \$ soit protégée durant chacune des années de retraite – pour le calcul ci-dessous, le taux d'inflation annuel utilisé est de 2,5 %.

À partir des trois suppositions ci-dessus :

- l'homme de 30 ans qui prendra sa retraite à 65 ans aura besoin de 441 882 \$ en économies afin de pouvoir en tirer un revenu annuel de 14 787,32 \$ durant chacune de ses années de retraite; et
- la femme de 30 ans qui prendra sa retraite à 65 ans aura besoin de 519 892 \$ en économies afin de pouvoir en tirer un revenu annuel de 14 787,32 \$ durant chacune de ses années de retraite.

Le gouvernement du Canada a développé une calculatrice du revenu de retraite canadienne afin d'aider les Canadiens à planifier leur retraite. Les différentes étapes que la calculatrice fait franchir vous donnent une idée du revenu régulier que vous pourrez obtenir à votre retraite à partir des sources suivantes :

- sécurité de la vieillesse (SV) ;
- régime de pensions du Canada (RPC) ou régie des rentes du Québec (RRQ) ;
- pension(s) d'employeur ;
- régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) ; et
- autres sources de revenu régulier.

La formule aidera donc les particuliers à calculer le montant d'épargne privée de retraite qu'ils doivent accumuler dans un régime à cotisations déterminées ou leur REER afin d'en tirer un certain niveau de revenu pendant un certain nombre d'années.

Vous pouvez obtenir la calculatrice sur le site Web suivant : <https://srv111.services.gc.ca>

Il faut bien se rappeler, en utilisant la calculatrice, que cela donne seulement une estimation très approximative du revenu de pension futur, et aussi que les estimations sont en dollars d'aujourd'hui et ne tiennent pas compte du montant d'impôt que la personne aura à payer sur son revenu de retraite.

••• Impact de l'inflation

Il importe de reconnaître que, au fil des années, l'inflation aura des conséquences sur le revenu des personnes âgées en réduisant leur pouvoir d'achat. Le tableau ci-dessous montre l'impact des différents taux d'inflation sur le pouvoir d'achat avec les années.

Impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat futur
Valeur future de un dollar (1,00 \$)

Taux d'inflation	2 %	3 %	4 %	5 %	6 %	8 %	10 %
Nombre d'années							
5 ans	91¢	86¢	82¢	78¢	75¢	68¢	62¢
10 ans	82¢	74¢	68¢	61¢	56¢	46¢	39¢
15 ans	74¢	64¢	56¢	48¢	42¢	32¢	24¢
20 ans	67¢	55¢	46¢	38¢	31¢	21¢	15¢
25 ans	61¢	48¢	38¢	30¢	23¢	15¢	9¢

Il est clair que l'inflation, décrite comme *un monstre qui mange votre avenir*, imposera un lourd fardeau sur les pensionnés à revenu fixe. Il est toutefois un peu réconfortant de souligner que le taux d'inflation récent a été plus modéré (2 % à 3 %). Toutefois, ce taux a déjà été beaucoup plus élevé dans le passé. Il a même atteint environ 12,5 % en 1980.

••• Aucune solution facile

Il est souvent possible de tirer deux observations et conclusions générales au sujet de la préparation à la retraite.

En règle générale, les gens sous-estiment le montant qu'il leur faudra pour en tirer un revenu constant à leur retraite (ou pour l'achat des années de service ouvrant droit à pension) et symétrique. Inversement, les gens ont tendance à surestimer le montant de revenu régulier qu'ils peuvent tirer à partir d'un montant déterminé.

Document d'information #5 / Il vous faudra combien d'argent comme pension?

Pour la préparation à la retraite, c'est durant nos années de travail qu'il vaut mieux tenir compte des points ci-dessus. Il importe aussi de reconnaître que le régime de pensions publiques du Canada joue un rôle critique et que nous devons nous attendre à ce qu'il joue un rôle critique à l'avenir, étant donné les faibles taux de couverture de pension des travailleurs canadiens.

Il faut également ajouter les autres défis présentés par l'espérance de vie accrue, les désirs de travailleurs de prendre tôt leur retraite et l'instabilité des marchés des fonds d'investissement.